



Les banques accélèrent les discussions salariales

BANQUE

L'inflation conduit syndicats et directions des banques à reparler rémunérations.

Quelques mois après les négociations salariales 2022, des discussions s'ouvrent à nouveau, avec à la clé des mesures complémentaires.

Edouard Lederer
@EdouardLederer

Une inflation de 2,9 % en janvier dernier. Et mesurée à plus de 5 % à la fin mai. La hausse des prix s'accélère en France, et contraint les banques à revenir plus vite que prévu sur leurs négociations salariales. Au sein de la branche Crédit Agricole (qui donne le « la » pour les 39 caisses régionales de la Banque verte), les négociateurs doivent se remettre à la table des négociations ce mardi. La semaine dernière, l'intersyndicale de CNP – désormais filiale de La Banque Postale – réclamait « la réouverture d'une négociation 2022 relative aux salaires [...] dans les plus brefs délais » au vu du « caractère urgent de la situation ».

Au Crédit Mutuel Alliance Fédérale (qui fédère le CIC ainsi que 13 des 18 fédérations de Crédit Mutuel), une « clause de revoyure » a été déclenchée, et a d'ores et déjà abouti à une augmentation générale

de 2,2 % (avec un plancher de 750 euros brut annuel), qui interviendra dès le 1^{er} juillet.

La clause « prévoyait que la direction du groupe s'engagerait à ouvrir une discussion exceptionnelle, en septembre 2022, si l'inflation devait s'avérer égale ou supérieure à 2 % sur les huit premiers mois de l'année 2022, explique Daniel Baal, le directeur général du Crédit Mutuel Alliance Fédérale, sur le réseau LinkedIn. Avec l'accélération de l'inflation ces derniers mois, il a été convenu d'avancer cette réunion dès le mois de juin ».

Cette hausse de salaire intervient alors que, plus tôt dans l'année, les salariés de Crédit Mutuel avaient obtenu une hausse générale de 1 %. La direction et les organisations du personnel ont en outre convenu de négocier en fin d'année le versement d'une éventuelle prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA), dite prime « Macron ».

Les salariés veulent aller vite

Si Crédit Mutuel a déjà « dégainé », c'est bien l'ensemble du secteur bancaire qui se trouve sous pression. « Le paradoxe, c'est que si on attendait la fin de l'année pour négocier – avec une inflation sans doute plus forte à ce moment-là – ce serait presque plus avantageux pour les salariés », remarque un responsable syndical. Mais la base attend des résultats rapides.

Chez Crédit Mutuel Arkéa – la deuxième grande composante du groupe mutualiste –, une augmentation générale de 800 euros brut, négociée en juin, a aussi été accor-

dée. Dans la branche Crédit Agricole, il est possible que des mesures soient obtenues dès ce mardi. En janvier dernier, les négociations annuelles obligatoires (NAO) 2022 avaient abouti à une augmentation générale de 0,77 %.

Il s'agit pour l'heure de corriger la trajectoire des salaires pour 2022,

mais les discussions se préparent également en vue des NAO 2023. Afin de rester dans la course face à l'inflation, ces réunions pourraient se tenir plus tôt que d'habitude. Ce serait le cas de la branche Banque Populaire, dès le mois de juillet. Autre exemple, Crédit Agricole SA va avancer à septembre ses NAO 2023, deux mois plus tôt que d'habitude. Traditionnellement, BNP Paribas ouvre le bal de ces négociations pour l'ensemble du secteur, justement en septembre.

Outre les augmentations pérennes, les discussions devraient – une fois de plus – être alimentées par la possibilité de verser une « prime Macron ». Problème, ce dispositif est comme son nom l'indique « exceptionnel ». Il figure bien dans le programme du candidat Macron, mais il reste à voir – compte tenu de la situation politique complexe du moment – quelle forme il aura à l'avenir. ■

« Le paradoxe, c'est que si on attendait la fin de l'année pour négocier, ce serait presque plus avantageux pour les salariés. »

UN RESPONSABLE SYNDICAL



Crédit Mutuel Alliance Fédérale (qui fédère le CIC ainsi que 13 des 18 fédérations de Crédit Mutuel) a déjà accordé une augmentation générale de 2,2 %, qui interviendra dès le 1^{er} juillet.

Xavier Popy/AFP